

## **La citoyenneté en actes**

David OWEN

**Qu'est-ce que la citoyenneté ? Un statut, des droits, mais aussi et surtout des actes : c'est le changement de perspective que propose l'ouvrage collectif *Acts of citizenship*, notamment à partir d'enquêtes sur les luttes politiques des migrants sans-papiers auxquels le statut de citoyen est refusé.**

Recensé : Engin F. Isin, Greg M. Nielsen (dir.), *Acts of Citizenship*, London, Zed Books, 2008, xii + 308 p.

Dans la nuit du 27 au 28 avril 1991, sur la Place Kinsky, le tank soviétique commémorant la libération de Prague par les troupes soviétiques en mai 1945 fut peint en rose par un étudiant en art, David Cerny. Il fut arrêté, et le tank promptement repeint en vert par des soldats de l'armée tchécoslovaque, avant d'être rosi à nouveau par un groupe de députés soutenant Cerny et son acte. Pour mettre un terme à la controverse, le tank fut finalement déplacé – ce qui n'empêcha pas le site de devenir le théâtre d'un nombre considérable d'autres événements du même genre, le moindre n'étant pas l'installation illégale, en août 2008, de la coque rose d'un tank arborant la bande blanche caractéristique des chars soviétiques ayant envahi la Tchécoslovaquie en 1968. À Bermondsey, à Londres, pendant l'été 2002, un groupe de femmes artistes ont peint un tank en rose, comme œuvre d'art publique. En 2006 à Copenhague, un tank datant de la Seconde Guerre mondiale a été recouvert de laine rose tissée par de nombreux volontaires en protestation contre l'implication

dans la guerre en Irak. Comment devons-nous considérer ces actes et les relations qu'ils entretiennent ? Pouvons-nous les penser comme des actes de citoyenneté ?

### **Contre le « gaïanisme » méthodologique**

John Pocock a caractérisé la vision moderne de la citoyenneté comme étant en grande partie un dialogue inachevé entre deux conceptions contrastées de l'appartenance politique, l'une dite *civique* et l'autre *civile*. Celles-ci sont illustrées, respectivement, par l'œuvre d'Aristote et par celle du juriste romain Gaïus. Alors que le premier définit la citoyenneté comme un mode d'activité propre à l'humanité, le second la voit comme un statut légal spécifique. Il ne fait pas de doute qu'en ce qui concerne le débat sur la citoyenneté la philosophie politique et la sociologie se sont inscrites dans un cadre que l'on pourrait qualifier de « gaïanisme méthodologique ». Cela se voit clairement, tout d'abord, dans les débats sur la citoyenneté comme statut légal ; plus récemment, cependant, ce courant de pensée a également informé la réflexion normative sur l'accès à la citoyenneté et sur l'idée d'une citoyenneté allant au-delà du simple cadre de l'État. Quant à la sociologie de la citoyenneté, on y voit la marque de cette approche dans les travaux sur la pluralisation de la citoyenneté (citoyenneté écologique, citoyenneté de consommation, citoyenneté post-nationale), mais également dans des études centrées sur l'accès différencié des acteurs civils aux droits, aux ressources et aux opportunités.

Cette nouvelle perspective a suscité, depuis, de nombreux travaux d'une importance incontestable : les études de Rainer Bauböck sur la citoyenneté transnationale et le travail de Lydia Morris sur la stratification sociale offrent des éclairages essentiels sur la nature de la citoyenneté dans un monde de migrations de masse. Cependant, ce qu'une approche permet d'éclairer s'accompagne toujours, d'un autre côté, d'un certain obscurcissement : la perspective « gaïenne » occulte l'importance de la participation à des actes de citoyenneté et à des exercices de liberté civique, qui n'ont pas de relation nécessaire avec la possession du statut légal de citoyen. L'adoption d'une position méthodologique « anti-gaïaniste », telle qu'Isin en fait l'esquisse dans le premier chapitre de ce recueil, dote ce travail collectif d'une double stratégie argumentative, proposant des réflexions théoriques soutenues, sur des aspects de la vie politique contemporaine : son but est de montrer le bien-fondé d'une réorientation de l'étude de la citoyenneté.

Il n'est pas surprenant, vu le caractère programmatique de ce travail, que les réflexions théoriques dans la première partie du volume soient un peu vagues et légèrement confuses dans leur effort pour encadrer ou démêler les problèmes entraînés par le changement de perspective. On peut néanmoins distinguer deux doctrines centrales au sein de cette réorientation méthodologique. La première met l'accent sur les *actes* plutôt que sur les agents politiques, individuels ou collectifs, et sur leur rôle dans la constitution de ces agents. Ces actes peuvent être interprétés à la fois comme des comportements singuliers qui perturbent ou transforment l'*habitus* civil, et comme des mises en application particulières d'un engagement idéologique général. On peut considérer de tels actes comme des exemplifications civiques de « natalité » – au sens arendtien d'introduction du nouveau et de l'imprévisible – ou de liberté – au sens foucauldien d'insertion de la différence dans l'histoire. La seconde invoque une distinction entre les registres de la responsabilité (au sens de « rendre des comptes », ou *responsibility* en anglais) et de l'aptitude à « rendre compte de » (*answerability*) en relation à la réflexion sur de tels actes. Pour le dire autrement, il s'agit d'une distinction entre le fait de voir les actes de citoyenneté soit sous l'aspect de la particularité (l'acte en tant qu'exemple de l'attachement à un idéal), soit sous celui de la singularité (l'acte en tant qu'exemplarité révélatrice d'un nouveau monde possible, destiné non pas à être imité mais suivi).

Pour illustrer cette perspective, nous pouvons revenir à l'exemple des tanks roses, et voir que de ce point de vue l'acte de Cerny remet en question la légitimité d'un monument commémorant *de facto* la domination soviétique sur la Tchécoslovaquie, tout en célébrant la liberté civique de pouvoir tourner en dérision le monumentalisme kitsch de l'art totalitaire – à la différence du groupe artistique féminin de Bermondsey qui, au moins en partie, cherchait à remettre en question de façon taquine les normes masculines structurant le rapport entre le citoyen et la sphère militaire. Cette dimension supplémentaire eut également une influence sur le tank rose au Danemark, où l'activité commune du tricot exprimait la solidarité des inquiétudes devant les violences de la guerre. Chacun de ces actes peut être vu comme une intervention particulière au nom d'un idéal plus général, mais peut aussi être vu comme un acte singulier – les deux derniers étant des façons de suivre, mais pas d'imiter, l'acte initial de Cerny.

### **Des migrants exemplaires**

Au sein du recueil lui-même, la pertinence et l'intérêt de cette réorientation est particulièrement bien explicitée dans les chapitres de Peter Nyers, « No One is Illegal

Between City and Nation », et de William Walters, « Acts of Demonstration: Mapping the Territory of (Non-)Citizenship ». Nyers se concentre sur les luttes politiques autogérées de migrants en situation irrégulière au Canada qui, en se réclamant de certains droits, affirment leur inclusion dans la sphère civique de ceux à qui on reconnaît le droit d'avoir des droits. Nyers fait ressortir avec une subtilité empirique et une profondeur théorique les nombreuses façons dont « [des] migrants en situation irrégulière, ou sans statut juridique, se conduisent eux-mêmes comme citoyens même quand la loi ne les reconnaît pas comme tels » (p. 179).

L'attention de Walters est, de façon similaire, tournée vers la position des migrants sans-papiers – désormais illustrée par les événements de Sangatte entre 1999 et 2002. Dans un essai brillamment pensé, Walters utilise l'exemple de Sangatte pour interroger la relation entre l'approche fondée sur les actes de citoyenneté, d'une part, et les positions théoriques différentes exprimées par Agamben sur l'*homo sacer* et « le camp », ainsi que celles de Hardt et Negri sur la migration autonome, d'autre part. Walters argumente contre Agamben sur deux points : premièrement, il soutient, non sans raison, que la généralisation de ce dernier sur « le camp » n'est guère éclairante sur un plan analytique. Mieux vaudrait, selon lui, mettre l'accent sur la pluralité variée des « espaces abjects » (par exemple les frontières, les zones d'exportation, les ghettos, etc.) qui incarnent différents principes organisateurs du « camp ». Deuxièmement, il juge que la position d'Agamben ne permet pas de rendre compte, par exemple, des capacités d'agir (*agency*) des migrants en situation irrégulière à Sangatte (ces problèmes dans la position d'Agamben sont, je pense, liés à son formalisme).

Walters reconnaît ensuite la force des déclarations sur l'autonomie de la migration tout en dissociant celles-ci, avec acuité, de la théorisation hypertrophiée de Hardt et Negri. En rapprochant ces points de vue critiques, Walters montre que le prisme des « actes de citoyenneté » à travers lequel Nyers réfléchit sur les migrants en situation irrégulière peut intégrer les éclairages importants d'Agamben, Hardt et Negri sans avoir à les sacrifier sur l'autel de l'inflation théorique ; ce rapprochement soulève une importante objection quant à la perspective des actes de citoyenneté, à savoir que les actes politiques ne sont pas toujours nécessairement des actes de citoyenneté. Le point de vue de Walters est que, lorsque l'on considère la citoyenneté comme un statut, on devrait garder à l'esprit l'argument avancé par Barry Hindess : la citoyenneté n'est pas toujours recherchée ni voulue, et les jugements que l'on peut faire quant à sa valeur sont par conséquent circonstanciés.

On pourrait ici objecter que le but d'une réflexion sur les actes de citoyenneté est de séparer l'idée de citoyenneté de ce statut, et de se concentrer sur la citoyenneté en tant qu'exercice de liberté civique et non comme simple possession d'un statut. Quelle légitimité y a-t-il à décrire des actes qui ne sont pas de citoyenneté comme des actes *politiques* ? Cette question tempère mais n'amointrit pas le principal argument de Walters, puisque l'on comprend que cet argument prend en compte le fait que tous les actes s'exprimant dans le champ politique ne sont pas forcément des actes politiques – c'est-à-dire des actes émanant d'une identité politique, par opposition à une identité morale, religieuse ou autre. Il vaut la peine de souligner un dernier point dans l'essai de Walters qui le démarque des autres contributeurs de ce recueil : bien qu'il reconnaisse que les actes de citoyenneté nous conduisent à agir différemment, cela n'implique pas que l'aspect créatif de ces actes soit fait uniquement de transgressions héroïques ou de perturbations radicales des normes civiques. Au contraire, les actes de citoyenneté peuvent être des actions quotidiennes mineures, dans lesquelles et par lesquelles nous réarticulons certains aspects de notre relation civique.

### **Les actes et le champ politique**

Le problème des actes politiques et non-politiques ayant des effets dans le champ politique a été analysé par Bryan S. Turner dans son essai intitulé « Acts of Piety : The Political and the Religious, or a Tale of Two Cities ». Il y emprunte l'image augustinienne de la Cité de l'Homme et de la Cité de Dieu pour montrer que l'on peut tracer des contrastes entre les mondes et les communautés construites par des actes de piété et des actes de citoyenneté. La préoccupation de Turner est que, dans le contexte de la mondialisation et du multiculturalisme, les actes de piété deviennent de plus en plus nécessaires pour que perdure une communauté religieuse, par exemple l'*Umma* globale – l'appartenance à la cité spirituelle –, à mesure qu'ils génèrent, par l'exclusivité des rituels d'intimité, des tensions avec la communauté politique – l'appartenance à la cité séculière. L'analyse est bienvenue mais l'on peut se demander si le fait d'adopter les termes de la distinction augustinienne n'échoue pas à prendre en compte de façon adéquate l'articulation différentielle de la relation entre le religieux et le politique dans l'islam.

D'autres chapitres de ce recueil offrent des réflexions sur la relation entre actes de citoyenneté et société civile, de nouveaux projets de participation politique, la citoyenneté urbaine, les actes artistiques et cinématographiques. Une série de plus courtes contributions offre des réflexions provocatrices sur une gamme éclectique de sujets, de la mort de Socrate

aux *flash mobs*, en passant par l'auto-déclaration des Roms en tant que nation ; ces contributions sont de valeur inégale. Cependant, il faut saluer l'inauguration d'une nouvelle perspective sur la citoyenneté qui met en avant l'exercice de la liberté civique plutôt que la possession statutaire des libertés civiles. De ce point de vue, Isin, Nielsen et leurs collaborateurs nous ont tous rendu service.

Traduit par Alexandre Brunet.

Publié dans [www.laviedesidees.fr](http://www.laviedesidees.fr), le 26 décembre 2008

© [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr)